

auprès de vous ; & les Illustres Membres, devant qui j'ai l'honneur de parler, savent parfaitement que l'intervention de la France fut le principe & la source de tout ce qui vous a été par la suite successivement accordé.

L'empressement de V. H. P. quoique juste en lui-même, par l'abolition entière du Commerce qui s'étoit élevé au préjudice de vos Sujets, servit aux vûes de ceux qui ne pouvoient souffrir de vous voir mettre vôtre principale confiance dans le soutien de la Couronne du Roi mon Maître. Vous fûtes entraînés dans des engagements que l'appui de Sa Majesté vous auroit épargnés. Ce fut à regret qu'Elle vous les vit contracter, mais néanmoins sans que ses sentimens à vôtre égard en aient été altérés. Elle se reposa sur ce que les plus prévoyans d'entre vos sages Républicains sentoient dès lors toutes les conséquences qui en pouvoient résulter, & le besoin de se tenir fortement unis contre l'abus que l'on en voudroit faire au préjudice de ce que vous devez à l'amitié du plus ancien de vos Alliés.

La Cour de Vienne n'a point démenti, dans l'exécution du Traité qui fut fait alors, l'esprit d'injustice & de hauteur qui avoit dirigé sa conduite à vôtre égard. Elle s'est montrée aussi lente que peu sincère dans l'accomplissement de ce qui y étoit stipulé en vôtre faveur. En effet, avec quelle lenteur a-t-elle procédé pour déraciner, dans le principe, le Commerce dont on vous avoit promis l'abolition, en vous la faisant acheter à un si haut prix ; & combien de fois vous êtes-vous plaints, & toujours inutilement, de l'inexécution des promesses qui furent faites à vôtre République sur un autre objet intéressant ; promesses, qui non seulement sont demeurées sans exécution, mais qu'il n'est même